



C(Extr.)/26/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 9 janvier 2009

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

**CONSEIL**

**Vingt-sixième session extraordinaire**  
**Genève, 3 avril 2009**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

*établi par le Bureau de l'Union*

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen de la conformité de la législation ou du projet de législation de tout État et de toute organisation ayant déposé une demande selon l'article 34.3) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
4. Rapport du président sur les travaux de la soixante-dix-septième session du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, des recommandations élaborées par ce comité
5. Adoption d'un document rendant compte des décisions adoptées au cours de la session
6. Clôture de la session

[Fin du document]

---

La session se tiendra au siège de l'UPOV (34, chemin des Colombettes, Genève (Suisse)) le vendredi 3 avril 2009 et débutera à 14 h 30.